



LE SYNDICAT DES ENERGIES RENOUVELABLES RECHERCHE UNE/UN

RESPONSABLE « TERRITOIRES ET REGIONS ULTRAMARINES »

Le Syndicat des Energies Renouvelables (SER), organisation professionnelle créée en 1993, réunit l'ensemble des professionnels du secteur des énergies renouvelables. Il a pour mission de défendre et promouvoir les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics (cabinets, administration, parlementaires, ...) et de l'ensemble des parties prenantes.

Afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables en France, tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, le SER recherche actuellement un/une Responsable « Territoires et régions ultra-marines ». La/le Responsable devra, sous la responsabilité du *Directeur Prospective et territoires*, coordonner les actions multi-filières du SER au niveau territorial et dans les régions ultra-marines et animer son réseau de représentants régionaux.

Domaine de responsabilités

Elle/il sera chargé(e) des missions suivantes :

Territoires

Le SER a constitué un réseau de représentants régionaux qui sont présents sur les 12 régions administratives de la France continentale et en zones non-interconnectées (Corse, Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Mayotte). Vous serez amené dans vos missions à :

- Assurer la coordination et l'animation du réseau des représentants régionaux du SER, en lien avec les responsables de filière, afin de contribuer à la promotion des énergies renouvelables dans les territoires ;
- Développer et faire vivre, avec les représentants régionaux concernés, le réseau de contact avec les exécutifs locaux, les services techniques des collectivités locales, et les services déconcentrés de l'Etat et les acteurs des territoires (clusters, élus, associations, AODE...);
- Préparer les dossiers et les argumentaires nécessaires en organisant régulièrement la collecte d'informations auprès des adhérents ;
- Suivre et alimenter les échanges avec l'administration et les instances régionales sur l'exercice de planification territoriale, et ce en coordination avec la direction du SER ;
- Participer aux réunions avec l'administration et les instances institutionnelles (ministères, administrations centralisées et régionales, ADEME etc.) pour y représenter les intérêts des professionnels présents sur le territoire ;

- En lien avec les représentants régionaux, informer régulièrement les adhérents des sujets territoriaux portés par leur représentation régionale, et notamment par la mise en place de Journées adhérents dans un territoire donné;
- Organiser 2 fois par an une plénière avec l'ensemble des représentants régionaux pour partager les actions et bonnes pratiques mises en place sur les territoires, ainsi que des réunions des adhérents en région ;
- Alimenter la stratégie de communication du SER à destination des territoires, en lien avec le service communication du SER.

REGIONS ULTRAMARINES

Afin d'accompagner le développement des énergies renouvelables dans les territoires ultramarins, le poste couvre l'ensemble des filières énergies renouvelables dans les territoires ultramarins. La/le chargé/e de mission devra :

- Préparer et animer les réunions de la commission « régions ultra-marines » du SER, en interaction directe avec le président de commission ;
- Assurer la coordination des actions portées avec les représentants régionaux dans les régions ultra-marines ;
- Traiter, en lien avec les responsables transverses, l'ensemble des problématiques d'ordre économique (coûts de production, fiscalité, financement), technique (raccordement, potentiel de déploiement) et juridique (autorisations, procédures d'appels d'offres, etc) en préparant notamment les notes et argumentaires nécessaires à la promotion des intérêts des filières énergies renouvelables dans les zones ultra-marines.
- Participer aux réunions avec l'administration et les acteurs institutionnels (ministères, administrations, ADEME, CRE, EDF SEI, etc.) pour y représenter les intérêts des professionnels.
- Alimenter la stratégie de communication du SER sur les sujets relevant des filières énergies renouvelables dans les zones ultra-marines.

Profil

- Vous êtes diplômé(e) d'une école d'ingénieur ou d'une filière économie, droit ou sciences politiques et avez un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle.
- Vous êtes capable d'analyser les informations recueillies auprès de nos adhérents afin de développer des argumentaires clairs, solides et chiffrés.
- Vous avez une bonne connaissance des cadres législatif, réglementaire et économique du développement des énergies renouvelables en France et avez idéalement une première expérience dans le secteur.
- Vous avez une très bonne connaissance de l'organisation administrative des territoires (régions, départements, intercommunalités) et des acteurs locaux du secteur de l'énergie.
- Vous comprenez les enjeux techniques et environnementaux des projets d'énergies renouvelables.
- Vous comprenez les attentes des entreprises et êtes conscient(e) des enjeux d'une association professionnelle.
- Vous avez une grande capacité d'animation. Tenace et persévérant(e), vous êtes rompu(e) au pilotage de projets.
- Vous vous exprimez clairement, tant à l'oral qu'à l'écrit, et êtes à l'aise dans la prise de parole en public.

Localisation : Paris (40-42 rue la Boétie, 75008 Paris) ;

Les déplacements sur la France entière font partie intégrante du poste.

Date de prise de poste : dès que possible

Rémunération : selon profil et expérience sur 13 mois. Tickets restaurant. Remboursement 50% Pass Navigo ou forfait mobilité durable. Mutuelle et prévoyance.

Pour candidater : présenter un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation** (obligatoire – les candidatures sans lettre de motivation ne seront pas examinées).

Date limite de candidature : 20 novembre 2023

Les candidatures sont à adresser à :

Sean VAVASSEUR

Directeur Prospective & Territoires

Syndicat des énergies renouvelables (SER)

sean.vavasseur@enr.fr